

**Claude Charest
Citoyen
géographe**

Mémoire

présenté à la

**Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de
l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources.**

Février 2003

Le contexte actuel mondial, nord-américain et québécois

Le contexte dans lequel évoluent le Québec et les régions ressources :

- Globalisation et mondialisation des économies et des États.
- Accords de libre-échange (ALE, ALENA) et ZLEA en cours de négociation.
- Concentration de la finance, du capital industriel et des lieux de production (technopoles). Au Québec, concentration des populations surtout à Montréal et à Québec.
- Démantèlement progressif de l'État québécois en réponse à la globalisation et aux accords de libre-échange.
- Concentration des centres de décision aux mains des organisations supra-étatiques : FMI, OMC, tribunaux du commerce.
- Crise économique structurelle du système de production capitaliste : restructuration des entreprises pour assurer leur concurrence sur les marchés internes et mondiaux.
- Politiques d'adaptation à la mondialisation par l'État : politiques étatiques de coupures massives des programmes sociaux et publics; politique de déficit zéro qui favorise la finance et les entreprises multinationales.
- Recours aux nouvelles technologies et à l'informatisation en remplacement des travailleurs.

La mondialisation des économies et les traités actuels de libre-échange, procurent la suprématie des marchés, de la finance et des multinationales sur les droits fondamentaux des nations et des citoyens. Ce qui entraîne :

- Déréglementation en faveur des compagnies.
- Privatisation et démantèlement des services publics.
- Libéralisation des marchés et des investissements.
- Dévaluation des monnaies nationales.
- État qui se met au service de la grande entreprise privée et de la finance. Ce qui se traduit par un soutien accru accordée à l'entreprise privée, surtout multinationale, pour leur permettre de maintenir un haut niveau de compétition sur les marchés mondiaux.
- Économie basée sur l'exportation de matières premières ou de produits finis très spécialisés.
- Croissance des inégalités entre pays pauvres et pays riches en entre les catégories de populations de tous les pays.
- Concentration des entreprises qui créent des monopoles ou des oligopoles et éliminent la concurrence.
- Pertes des droits des citoyens à un travail et un revenu décent.
- Baisse des coûts de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs de production: éliminer des emplois et accroître la productivité, abaisser les salaires et, surtout, éliminer les «coûts hérités. (avantages sociaux divers).

Les conséquences sur les travailleurs et les citoyens en régions ressources

- Pertes d'emplois, congédiements massifs (grandes compagnies, services publics des États), baisse générale de revenus des travailleurs.
- Réduction des revenus des chômeurs, et des sans-emplois. Sécurité du revenu non assurée.
- Pauvreté grandissante et insécurité financière des populations.
- Chômage endémique. Travail saisonnier.
- Migration vers les grands centres urbains : recherche d'emplois, de conditions de vie meilleure.
- Les villages se vident, les villes régionales ne s'accroissent pas, la région à l'instar de toutes les régions ressources voit sa population migrer vers les technopoles du Sud du Québec. Les jeunes quittent pour les études et souvent ne reviennent pas dans la région.

L'État québécois adhère totalement aux traités de libre-échange et à la mondialisation, et adopte des politiques qui vont souvent à l'encontre des droits sociaux et économiques et des besoins des citoyens et des travailleurs.

La Côte-Nord est au prise avec ces décisions.

L'évolution de l'emploi et des régions

La précarité des emplois dans ce contexte politique et économique ne peut que s'aggraver. Les emplois permanents et à temps plein diminuent tandis qu'augmente les emplois occasionnels, à temps partiel ou temps plein mais sur une période réduite (ex. contrat à temps plein sur quelques mois).

Le Ministère du Travail du Québec projette qu'en 2017, le travail atypique (temps partiel, autonome, à contrat, temporaire et saisonnier) dépassera le travail régulier à temps plein.

Il existe aussi d'autres réalités : le chômage; l'assistance sociale; le travail au noir; les études sans fin où la fin abrupte des études. Le travail mal ou sous payé. Le travail atypique offre aussi des conditions de travail et des salaires bien inférieurs à des emplois permanents et à temps plein.

C'est ce que vivent les gens en région et aussi des catégories de gens dans les grandes villes : emplois et salaires convenables des grandes industries et de certains secteurs des services publics. Mais aussi réserve de travailleurs formés et éduqués mais sans-emploi ou à statut précaire.

Transformation des économies et des emplois.

Les emplois évoluent des secteurs primaires vers les secteurs tertiaires. Ce qui signifie que les secteurs de l'extraction et de la production exigent de moins en moins de travailleurs. Les secteurs des services (commerce, bureau, services généraux) et la recherche et développement, l'éducation, le conseil, la haute technologie connaissent un accroissement très fort de l'emploi. Les développements technologiques entraînent des coupures massives des secteurs primaires et secondaires. Et les activités du secteur tertiaire, et celles de haute technologie, sont concentrées en très grande majorité dans les grands centres urbains. Par exemple une aluminerie moderne comme Alouette ne créera pas 3 000 emplois mais seulement 350.

Le travail en forêt s'effectue largement avec une machinerie moderne. Les scieries, quand elles le peuvent, se modernisent et engagent moins de personnel.

Étude de Mario Polèse sur les régions

Voici présentées succinctement les conclusions de **l'étude de Mario Polèse de l'INRS-Urbanisation faite en 2002 sur les régions du Québec** :

- 1) La population et l'emploi continuent de se concentrer à l'intérieur et aux abords des grands centres urbains.
- 2) L'effet net du changement technologique a été de faciliter la concentration géographique de l'emploi des grands centres urbains.
- 3) La distance n'est pas abolie. Les NTI n'ont pas aboli les distances et les coûts de transport. Les NTI suscitent les rencontres personnelles.
- 4) **Les industries riches en savoir continuent de se localiser dans les grands centres urbains ou à proximité.**
- 5) Les activités de fabrication de produits à valeur ajoutée faible ou moyenne (équipement de transport, électronique, etc.) se déconcentrent, mais seulement jusqu'à un certain point. Ce sont les villes situées à moins d'une heure de route d'un grand centre urbain qui en profitent. Ex. : Saint-Hyacinthe qui est située à 45 minutes de Montréal.
- 6) Beaucoup de communautés périphériques vont entrer dans une phase de déclin démographique continu. Cela du au mouvement des entreprises vers le centre mais aussi à **la limitation de l'exploitation des ressources naturelles.**
- 7) **L'émigration des jeunes et des couches instruites nuit à la création d'emplois.** Dans l'économie du savoir l'effet de ces départs risque d'être dramatique pour les communautés restées derrière.
- 8) Les villes périphériques dotées d'une université (surtout dans le génie et les sciences appliquées) ont mieux réussi que les autres.
- 9) L'exploitation plus mesurée des ressources naturelles, ajoutée aux gains de productivité, fait diminuer l'emploi.

- 10) **On peut prévoir des pertes d'emplois dans les communautés fortement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles. Les fermetures d'entreprises les plus prévisibles concernent les mines et les fonderies.** Parmi les **communautés étudiées Port-Cartier paraît menacé.** Les fermetures ou rationalisations du secteur pâtes et papiers surviendront un jour ou l'autre.
- 11) **Les entrepreneurs des communautés périphériques sont dynamiques et innovateurs.** Des succès sont obtenus mais les emplois créés compensent rarement les pertes des autres secteurs.
- 12) Les différences de performances entre les régions. Les facteurs expliquant les performances inégales :
 - a) Les niveaux de salaires des grandes usines posent un frein aux PME.
 - b) **L'ALENA et la déréglementation ont accru l'importance de la géographie. L'Ouest de Terre-Neuve et la Côte-Nord sont beaucoup moins bien placées. Plus une région est éloignée des grands marchés américains et plus elle a d'obstacle à franchir, plus son désavantage est marqué.**
- 13) Les mesures de soutien du revenu ne freinent pas l'émigration. En fin de compte, le problème du développement régional se ramène à celui de la création et de la localisation des emplois.
- 14) Les régions périphériques ne disparaîtront pas. Il y aura diminution de populations. Certains villages pourraient fermer.

Voici, pour sa part, ce que précise M. Marc-Urbain Proulx sur la région de la Côte-Nord :

« La lecture des trajectoires historiques régionales...permet d 'effectuer les constats suivants : ***la Gaspésie, la Côte-Nord et la Mauricie sont actuellement en régression. Ces régions ne sont pas sur la voie de la maturité économique*** ».

M. Proulx explique ainsi ce qu'est la maturité économique : « diversification industrielle associée à la transformation des matières premières, substitution des importations, spécialisation technique, exploitation de nouvelles occasions manufacturières, multiplication des services pour le marché local.

La Côte-Nord est une région qui se dépeuple. Beaucoup de jeunes quittent la région pour se trouver du travail dans les grands centres. L'ISQ estime le solde migratoire à 10 800 personnes ayant quitté la Côte-Nord de 1991 à 2001. En fait toutes les régions ressources voient leur population migrée. (voir annexe 1 :*La situation démographique au Québec, bilan 2002, ISQ*).

Le gouvernement annonce péremptoirement qu'il n'a pas d'argent pour aider les régions. Pourtant il trouve l'argent pour aider les multinationales (Alouette, Alcoa, IOC) à progresser sur les marchés mondiaux à coup de subventions de centaines de millions de dollars, de congés de taxation et de tarifs préférentiels d'hydroélectricité. Alcoa recevra un prêt sans intérêt de 170 millions \$. Cette largesse s'accompagne d'une exemption d'impôt de dix ans. Cette exemption est accordée à toutes les grandes industries qui atteignent un certain niveau d'investissement.

La pensée de l'État envers les régions est encore celle-ci : si nous aidons les grandes compagnies à progresser, celles-ci créeront des emplois. Mais les grandes compagnies, dans le but de compétitionner sur les marchés mondiaux, créent de moins en moins d'emplois et diminuent leurs nombres d'employés permanents. Et pour maintenir ces emplois qui restent il en coûte très cher à l'État en infrastructure de toutes sortes. Si IOC employait auparavant 7 500 travailleurs elle n'en a plus que 1 800 maintenant et ce nombre diminuera dans les prochaines années.

Les grandes entreprises ont fait en 2002 des mises à pied massives dans tous les secteurs de production au Québec. Selon les données sur la création d'emploi en 2002 **les entreprises de moins de 100 employés sont responsables de la création de 90% des nouveaux postes** (168 000 emplois créés en 2002 au Québec). Les entreprises de plus de 100 employés n'ont donc créées que 10 % des emplois.

Le fer est en surproduction sur les marchés mondiaux et les ententes entre les trusts internationaux est de diminuer la production.

Les minières sont en difficulté sur les marchés. Il y a baisse de la demande du fer qui est remplacée par les métaux légers et d'alliage.

Si les minières fléchissent, des emplois disparaissent et les revenus des travailleurs diminuent. Des familles quitteront la région. Ex. Québec Cartier Mining demande une baisse salariale de 5% à ses employés et sans doute d'autres concessions sur les emplois. (déjà 70 emplois ont été supprimés en janvier 2003).

IOC prévoit couper ses dépenses et éliminer des dizaines d'emplois, après avoir fait la promesse d'investir et de créer, ou de maintenir, des emplois à Sept-Îles.

Le gouvernement veut-il aider les citoyens qui sont en région à y vivre correctement ou cherche-t-il aider les entreprises à progresser sur les marchés mondiaux de l'exportation ? **Comme l'indique Mario Polèse, l'extraction et l'exploitation des matières premières est en net déclin (points 6 et 10).**

L'État agit en contradiction. Aider des grandes compagnies mais faire peu pour empêcher la fermeture de compagnies locales ex. : fermeture d'une scierie indépendante à Rivière-Saint-Jean l'année dernière.

Quelles sont les ressources naturelles L'aluminium, une ressource ?

Quelles sont les ressources sur lesquelles compter sur la Côte-nord ?

Il est très surprenant d'entendre que l'aluminium est une ressource naturelle disponible en région. L'aluminium est un produit fabriqué à partir d'une matière première, la bauxite, importée de pays d'Amérique ou d'Afrique . La ressource naturelle extraite et importée est donc étrangère. Il n'y a pas d'aluminium dans la nature.

Par contre l'eau est une ressource. Une très importante ressource dans l'objectif de potentiel hydroélectrique ou de réserve d'eau pour l'industrie, ou la consommation. La ressource est donc l'eau, pas l'électricité. Un travail est accompli pour transformer l'eau en un pouvoir énergétique et en un nouveau type de ressource. Les ressources naturelles sont extraites ou traitées pour produire des biens propres à l'industrie ou à la consommation des individus. L'électricité est l'énergie dont ont besoin les multinationales de l'aluminium. Des centaines de mégawatts sont nécessaires à l'industrie pour fabriquer l'aluminium ou extraire le minerai de fer de la roche.

La puissance électrique est développée ici pour répondre au besoin de grande énergie des alumineries et des minières, et aussi à être transportée vers les technopoles du Québec et sur le marché américain.

Le concept de ressources naturelles est donc perçu très largement.

Recommandations

- **Pour développer les ressources de la Côte-Nord et assurer des redevances, il faut que l'État québécois:**
- **Considère les citoyens, leurs besoins et leurs droits sociaux, économiques et politiques comme la base de la société** et sur qui et quoi reposent la création de toute richesse collective. Ceci devrait être la base du développement du Québec et des régions.
- Se retire de certains aspects nuisibles des accords de libre-échange avec les États-Unis et **cesse d'appliquer les politiques néo-libérales de mondialisation de l'économie du Québec**. Axer l'économie du Québec sur les besoins intérieurs avant tout. Nous avons eu un aperçu des conséquences de la mondialisation et d'une économie axée sur l'exportation ci-dessus.
- Donne des pouvoirs véritables de décisions par le biais d'une **assemblée régionale de citoyens élus**. Dans le cadre de la consultation sur la réforme des institutions démocratiques, il faudra se pencher sur la représentation des

régions à l'Assemblée nationale et du pouvoir régional exercé par les citoyens. Le pouvoir municipal tend à se développer et à prendre de l'importance, le pouvoir régional devra suivre la même courbe. Cette assemblée régionale aurait les pouvoirs de décider des types de redevance à recevoir de l'exploitation des ressources et du développement économique régional dans son ensemble pour atteindre une diversité économique viable à long terme. Sur cette diversité pourront se bâtir des redevances et une région plus stable.

Une première étape, avant l'assemblée élue, serait de nommer des personnes représentatives de tous les milieux sociaux, et aussi des nations amérindiennes, et non seulement des gens du milieu de l'entreprise nommés par l'État comme dans le programme ACCORD.

- **Cesse de considérer l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles comme la réponse à tous les problèmes économiques des régions.** C'est une prémisse qui est dommageable. L'exportation amène à considérer les ressources sous l'angle de matières brutes à exploiter à tout prix jusqu'à épuisement, quelles qu'en soient les conséquences : exemples désastreux de Murdochville en Gaspésie, de Schefferville et de Gagnon sur la Côte-Nord. La concurrence sur les marchés mondiaux entraîne aussi des conséquences qui peuvent s'avérer désastreuse pour une région ressource.
- **Diversifie son économie et ses relations commerciales avec d'autres nations.** L'économie québécoise est trop fortement dépendante des exportations vers les Etats-Unis. Le traité de L'ALENA a accru cette dépendance depuis son entrée en vigueur. L'économie québécoise est centrée sur l'exportation vers les Etats-Unis. Si un besoin intérieur se présente, comment y répondre quand les forces productives sont axées vers l'exportation ?
- **Diversifie la production en région** par l'obligation aux investisseurs étrangers et nationaux d'installer des industries productives de biens ou de services qui répondent aux besoins matériels des citoyens du Québec et de la région. Les grands centres urbains ne pourront s'agrandir et s'étaler sans cesse. Une politique gouvernementale ferme en faveur des régions est d'obliger les compagnies à investir ou à localiser une partie de leur production en région. Ceci exige des politiques fermes et un engagement étatique. Si une compagnie profite de subventions du gouvernement, celui-ci a le droit et le devoir d'exiger qu'une entreprise s'installe en région. Les incitatifs financiers, comme les exemptions d'impôt sur 10 ans ne sont pas suffisants.
- **Se serve de l'hydroélectricité avant tout pour le développement industriel régional et du Québec,** et que les différents projets d'énergie ne soient pas destinés en priorité à l'exportation aux Etats-Unis ou aux grands

centres urbains du Québec. Les barrages seront une solution quand ils serviront à la diversification économique des régions.

- **Développe le secteur agroalimentaire** : (il ne faut pas oublier que la Côte-Nord dépend presque entièrement d'autres régions du Québec et d'autres pays pour son alimentation). Les terres agricoles ne se prêtent pas à une culture maraîchère mais il y a d'autres potentiels à développer. (Voir carte ci-jointe).

Avec **l'énergie hydroélectrique disponible** il est possible de développer une industrie agro-alimentaire sur la Côte-Nord et faire de la :

- Serriculture à moyenne échelle. La serriculture est possible sur la Côte-Nord. Le taux d'ensoleillement est très élevé. La saison pourrait fort bien s'étaler d'avril à fin octobre et même novembre. Les techniques agricoles évoluent rapidement et une bonne partie des légumes consommés ne sont plus cultivés en terre mais en hydroponie.
- Aquaculture des espèces maritimes locales.
- Fermes de production animales (volaille, porc)
- Transformation des produits agricoles et aquatiques en région.
- Culture des petits fruits. Cette culture se fait déjà mais elle doit recevoir une aide appropriée à son développement et à sa transformation en région.

Pêche

La morue a presque disparue du Golfe et des Grands Bancs, et les autres espèces marines sont aussi menacées de disparition à court terme si l'exploitation n'est pas diminuée. La situation de la pêche est à un niveau proche d'une catastrophe.

La pêche hauturière sera de plus en plus limitée en nombre de bateaux et de prises, les espèces commerciales étant menacées de disparition à court terme (ex. : morue). La pêche moderne passera obligatoirement par l'ensemencement marin. Mais d'ici là il faut développer des fermes aquicoles qui protègent l'environnement maritime. À long terme il faut trouver des solutions pour que la pêche subsiste en tant qu'activité commerciale et en tant que base alimentaire des gens en région. L'exportation massive des produits de la mer vers les autres pays ne fait pas en sorte de nourrir les gens qui vivent en région et ceux du Québec. Par exemple après la saison de pêche au crabe, qui peut acheter du crabe en boîte ou congelé ? La grande majorité des prises sont exportées.

Forêt

La forêt québécoise est en réel danger. La surexploitation de la forêt dans certaines régions comme l'Abitibi et la Gaspésie par exemple, met en danger la survie de la forêt. L'exploitation de la forêt sur la Cote-Nord

pourrait subir le même sort si le contrôle sur les producteurs n'est pas efficace. La crise du bois-d'œuvre exprime bien la conséquence de la dépendance par rapport aux marchés de l'exportation qui est en grande partie le marché américain. Malgré L'ALENA, les Etats-Unis protègent leur marché et créent dans tout le Canada une grave crise de surproduction du bois-d'œuvre.

Pour s'assurer de la pérennité de la forêt en région il faut une surveillance accrue de son exploitation et obliger les exploitants à recréer une forêt diversifiée en espèces et non seulement en espèces commerciales. Il faut aussi protéger de vastes territoires de l'exploitation et diversifier les types de production selon des espaces définis pour que la forêt se régénère et qu'elle survive.

PME

- Appui adéquatement sous forme de gestion, de technologie et d'aide financière la PME indépendante des grandes compagnies, et l'entreprise familiale. Les PME en région sont en majorité des sous-traitantes des grandes compagnies. Si les grandes compagnies ferment ou baissent leur production, les PME sont fortement ébranlées. Les régions entières en souffrent.

Les PME en région devraient elles aussi avoir droit à des taux préférentiels d'électricité à l'instar des multinationales. L'aide au démarrage à la PME est très importante mais encore faut-il faire un suivi et soutenir son développement.

Il ne faut pas oublier ici que l'État adhère aux principes néo-libéraux de mondialisation et que ce type d'économie en est un de concentration et de monopolisation des entreprises à travers des conglomérats de plus en plus gigantesques. Est-ce que les PME pourront survivre et ne pas se faire emporter par le courant des acquisitions et des fusions ? En prévision de marchés locaux, régionaux et nationaux une PME peut bien se tirer d'affaire sans se voir menacer d'acquisition. Mais viser les marchés mondiaux entraîne des conséquences toutes autres.

Pour assurer le développement de la région l'État devra investir dans des **programmes à caractères régionaux** qui doivent :

- Assurer le développement des transports aériens et terrestres .
 - Vols aériens à des tarifs accessibles aux citoyens et aux PME, et ces vols devraient être déductibles d'impôt.
 - Transport en commun efficace dans les villes et entre les grandes villes par train et par route.
 - Améliorer de façon notable la route 138 dans toute la région. Un pont sur le Saguenay n'est pas encore nécessaire à mon avis. Par contre ce qu'il faut

absolument c'est une route sécuritaire pour les voitures personnelles et une meilleure efficacité des transports pour les camions. Prolonger la route vers les villages de la Basse-Côte-Nord est envisageable seulement si cela va de pair avec un développement économique adéquat.

- Établir un institut technologique spécialisé de niveau national (e. : institut sur les métaux d'alliage). Un institut de niveau universitaire ou un centre technique de niveau collégial amènerait à résidence des professeurs, des chercheurs et des étudiants.
- Assurer une participation financière de l'État (niveau à établir) dans les grandes compagnies minières et d'aluminium de la région pour conserver un certain contrôle sur les compagnies et nos richesses naturelles, et leur développement à long terme. **Ce contrôle devrait s'effectuer par une participation aux décisions par l'État et par les travailleurs des usines.**
- Développer fortement le milieu culturel et les activités de loisirs.
- Réinvestir massivement dans les services publics de santé et d'éducation.

Redevance envers les travailleurs et les citoyens

- Assurer des services de santé et d'éducation de niveau national. En ce moment les omnipraticiens se changent en « ovnipraticiens ». Ils se volatilisent et partent pour plusieurs d'entre eux vers les grands centres. Il faut accélérer le processus de médecine familiale pour que les citoyens aient accès à des médecins de famille.
- Si les services de santé ne sont pas offerts en région, fournir le transport et l'hébergement vers les grands centres pour les patients. Le remboursement devrait être complet.
- Offrir des emplois convenables à toute la population active et garantir des niveaux de salaires répondant au revenus moyens de la population du Québec par individu et par ménage.
- Garantir une compensation pleine et entière de revenus pour les chômeurs, les travailleurs saisonniers, les sans-emplois, et les personnes n'ayant pas les capacités de travailler. Un citoyen qui perdrait ou ne trouverait pas de travail serait compensé et pourrait rester en région. La personne n'aurait pas à se déplacer vers un des grands centres pour se trouver un travail. Il faut se pencher sérieusement sur le concept de « revenu de citoyenneté ».
- Réduire les taux d'imposition et de taxation des citoyens vivant en région. Les PME et les grandes entreprises ont droit à des exemptions d'impôt sur 10 ans. Pourquoi les travailleurs n'auraient-ils pas des privilèges similaires ?

- Aider monétairement à l'installation en région : déménagement, hébergement. Les frais de déménagement et d'aménagement sont très élevés. Les familles pour s'installer ont besoin d'une aide adéquate.

- Assurer des revenus adéquats aux personnes qui doivent aller suivre des études dans les institutions des centres urbains importants.

- Développer le logement social de qualité, à faible taux de location.

Conclusion

Quel type de Québec voulons-nous ? Des grands centres urbains de haute technologie et des régions à la traîne technologique vidées de leur population ? Les populations en régions périphériques crient au secours ! : beaucoup d'espace et de nature mais peu de développement et de revenus. Les citoyens des grands centres crient eux aussi au secours ! : plus de revenus et de développement mais peu d'espace et peu de nature. Les régions seront-elles toujours à la merci des multinationales étrangères pour leur développement ? Il faudra investir dans la recherche en région et créer ou amener des entreprises de moyenne technologie, si ce n'est aussi de haute technologie.

Développer une région et ses ressources, et assurer un travail et des revenus adéquats à une population, demande des efforts soutenus et véritables. Il faut des politiques fermes et à long terme. Une vision et une détermination du développement d'une nation et de ses populations réparties sur le territoire. Il revient à l'État de prendre ses responsabilités de développer toutes les régions ressources selon des principes d'équité envers les citoyens qui veulent y vivre, qu'ils soient originaires de la région ou qu'ils soient venus s'y installer.

